



PLAN HERBE® Moselle Meurthe

Pour qui, pourquoi, comment ?

Pour les agriculteurs

Faire de l'herbe un atout technique et économique pour son système !

Accompagnements

Visites d'essais

Matériels

Collectifs

Baisse des charges

Aides à l'investissement

Valorisation financière : débouchés, filières, rémunération des services rendus...

Pour les collectivités

Fournir une eau de qualité à leurs usagers et préserver la biodiversité

Pour les habitants/consommateurs

Mieux connaître l'agriculture du territoire, les produits issus de l'élevage à l'herbe et profiter de paysages ruraux herbagers !

En 2026 : construisons ensemble le plan Herbe !

Pour définir des actions concrètes et adaptées aux territoires, des concertations seront organisées à l'automne à l'échelle des communautés de communes du Pays du Lunévillois.



✓ Vous êtes agriculteurs sur le Pays du Lunévillois

✓ Vous souhaitez participer cet automne à la concertation dans votre communauté de communes

Inscrivez-vous pour recevoir toutes les informations en flashant le QRcode ci-contre

Plus d'infos





PLAN HERBE® Moselle Meurthe

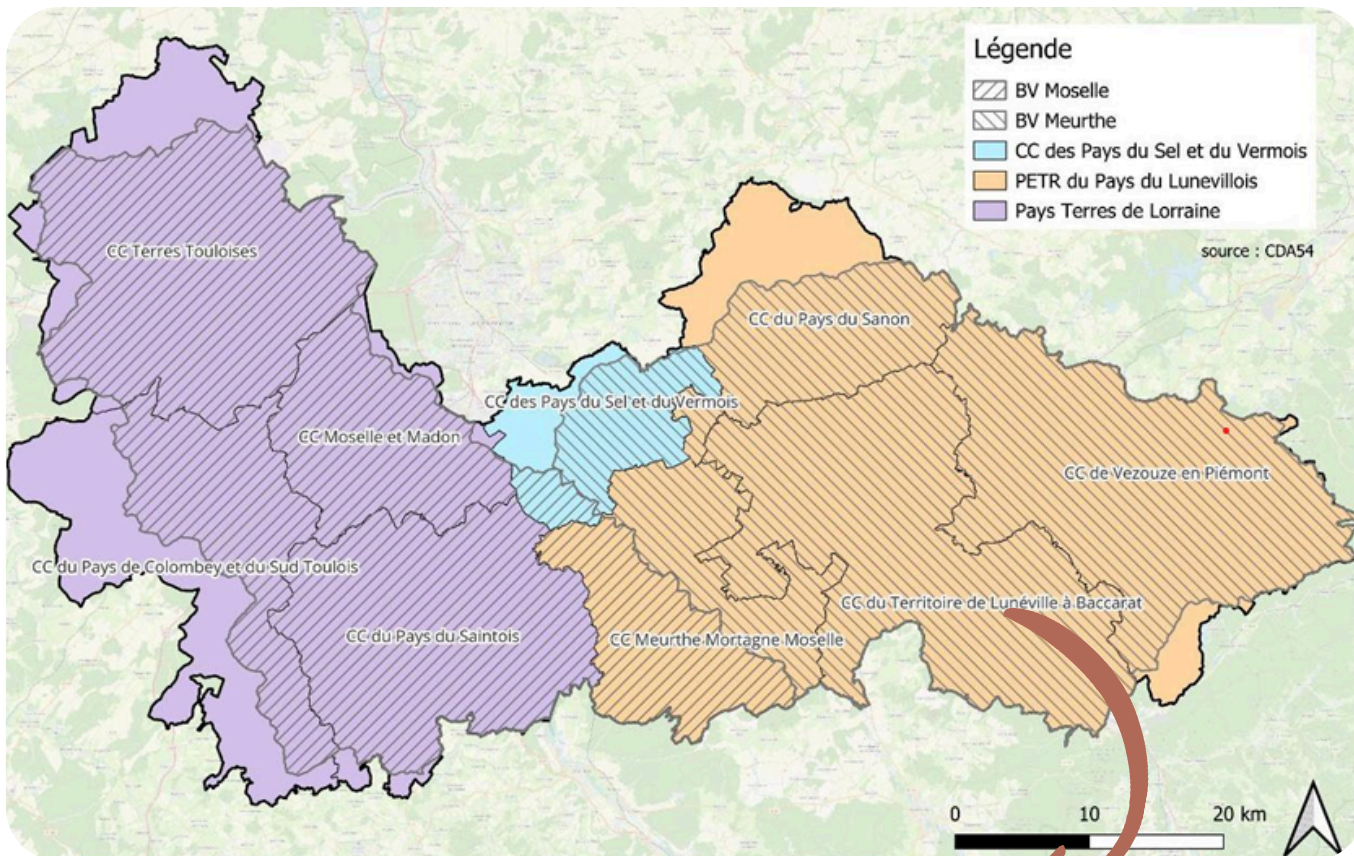
C'est quoi ?

Un projet de territoire pour soutenir l'élevage à l'herbe, le maintien des prairies et l'agriculture biologique

Où ?

Pour le Lunévillois, sur les bassins versants de la Meurthe, de la Mortagne et de la Vezouze

Le territoire du Plan Herbe Moselle et Meurthe



290 communes

200 000 habitants

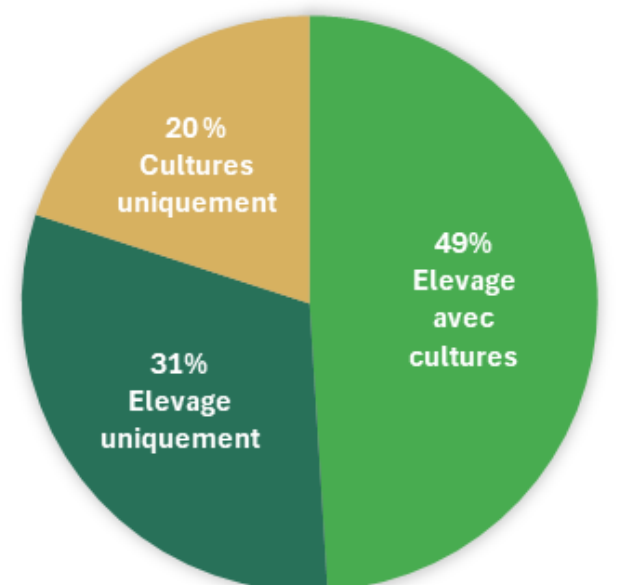
126 750 ha de SAU

Le Pays du Lunévillois : une terre de polyculture-élevage

Plan Herbe couvre 92% de la SAU du Pays

→ 27 000 ha de prairies dont 23 000 ha de prairies permanentes

→ 36 000 ha de céréales oléoprotéagineux



Contact Pays du Lunévillois

Laetitia Prévost - 03 83 77 61 84
laetitia.prevost@pays-lunevillois.com



Plus d'infos sur le plan Herbe sur le site web du Pays du Lunévillois